



Annick Le Loch

Députée du Finistère



LETTRE D'INFORMATION

Mai - Juin 2015

EN SEANCE...

Pour un véritable contrat de progrès social

Le projet de loi relatif au dialogue social et à l'emploi, adopté en première lecture, s'inscrit dans le prolongement de la loi de sécurisation de l'emploi, de la réforme de la formation professionnelle et de celle des retraites.

Générateur d'un réel progrès social, ce texte est porteur de droits nouveaux et renforce le dialogue social au sein des entreprises. C'est à la fois un impératif démocratique qui va améliorer la vie des salariés au travail mais aussi un véritable levier économique en faveur de la compétitivité des entreprises. Le projet de loi permet de soutenir l'activité de 5,6 millions de travailleurs modestes grâce à la création de la prime d'activité, issue de la fusion entre la prime pour l'emploi et le RSA activité.

Enfin, le texte crée de nouveaux dispositifs de formation, de mobilité professionnelle et de lutte contre le chômage de longue durée pour favoriser le retour à l'emploi. Il sécurise les parcours professionnels des travailleurs qu'ils soient en emploi ou en recherche d'emploi.

C'est donc bien une étape de plus dans la politique de revalorisation du travail que le gouvernement poursuit depuis trois ans avec le soutien de la majorité parlementaire.



Réintégrer les gens du voyage dans le droit commun de la République

Nous avons adopté une proposition de loi socialiste relative au statut, à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage. L'enjeu est la cohabitation harmonieuse de tous, sédentaires et nomades, en recherchant l'équilibre entre droits et devoirs des gens du voyage et des collectivités territoriales.

Au nom de l'égalité républicaine, avec l'abrogation des titres de circulation soumis à une obligation de visa des forces de l'ordre, les gens du voyage sont enfin reconnus comme des Français à part entière et non plus comme des Français entièrement à part.

Ce texte vise également à faire réaliser par les collectivités compétentes les aires d'accueil manquantes comme il tend à faciliter la cessation des occupations illicites de terrains dans les communes ayant rempli leurs obligations. Faire vivre ensemble des gens qui vivent de façon différente et qui ont parfois des intérêts différents, tel est notre objectif.



A LA TRIBUNE...

« Déjà fragilisée depuis plusieurs mois par la difficulté de faire fonctionner le bloc opératoire de Cornouaille dans sa configuration initiale, qui repose sur une coopération réelle entre les établissements concernés, l'activité de chirurgie ambulatoire de cet établissement public a été suspendue au mois de février dernier, faute d'anesthésiste à demeure. Actuellement, et jusqu'au mois de septembre, un praticien intérimaire intervient à raison de quatre vacations hebdomadaires au lieu des six escomptées. Alors qu'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens a été signé le 10 janvier 2014 entre l'ARS et les 5 établissements de soins membres de l'Union Hospitalière de Cornouaille, l'objectif du maintien d'une activité chirurgicale ambulatoire au centre hospitalier de Douarnenez n'est à l'évidence pas tenu ».

Réponse ministérielle : « Le recrutement des professionnels repose également sur le projet médical des établissements de santé, projet adapté à chaque territoire. Dans certaines situations, les tensions liées aux difficultés de recrutement justifient pleinement la nécessité d'une approche territoriale, avec une coopération forte entre centres hospitaliers. La situation du centre hospitalier de Douarnenez en est une illustration. C'est pourquoi l'agence régionale de santé de Bretagne travaille très activement pour faciliter les coopérations et le recrutement d'anesthésistes-réanimateurs. »

Extraits de la séance des questions orales sans débat du 16 juin 2015
Situation du centre hospitalier Michel Mazéas de Douarnenez

MES ACTIONS



- J'ai **interrogé le Gouvernement, notamment** sur :
 - la reconnaissance et l'indemnisation des victimes d'essais nucléaires,
 - l'avenir du service d'accompagnement comportemental spécialisé de Quimper,
 - la ratification de la Charte des langues régionales et minoritaires,
 - les aides allouées au déploiement de la fibre optique dans le Cap-Sizun,
 - la reconduction des emplois de vie scolaire en Bretagne,...
- J'ai **informé** ceux qui m'ont saisie, notamment :
 - le Comité des usagers du centre hospitalier de Douarnenez sur les dispositions du projet de loi relatif à la santé,
 - le Comité Régional porcin sur l'engagement du Gouvernement en faveur des producteurs de porcs,
 - les demandeurs d'emploi, proches de la retraite, sur l'instauration d'une prime mensuelle de 300 € destinée à les soutenir,...

RENCONTRES ET ECHANGES

J'ai rencontré, notamment :

- **le Roi Felipe VI et la Reine Letizia**, à l'occasion de leur réception à l'Assemblée Nationale et du discours du Roi d'Espagne à la tribune,
- **le Président du Comité National des Pêches**, lors de son audition par les députés de la commission des affaires économiques,
- **les membres de la Commission d'Examen des Pratiques Commerciales** dont je vais désormais assurer la Présidence,
- **les détenus, les personnels, les intervenants extérieurs de la Maison d'arrêt de Brest**, dans le cadre de l'ouverture, pour la première fois, de l'accès des centres pénitentiaires aux journalistes,
- **les éleveurs du Pays Bigouden**, à l'occasion de l'opération « fermes ouvertes » organisée par le syndicat d'élevage,...

J'ai **participé** au groupe d'études parlementaire « protection et développement du littoral », au groupe de travail parlementaire sur la proposition de loi relative à la croissance bleue, au Conseil Supérieur des Gens de Mer, au Conseil du Comité National des Pêches,... J'ai **assisté** à l'inauguration de la maison de l'enfance-bibliothèque de **Landudec**, à la cérémonie commémorative du 8 mai 1945 à **Pont-L'Abbé**, à l'inauguration de la capitainerie du port de **Ste-Marine**, à l'Assemblée Générale de l'ADMR du **Guilvignec-Tréffiagat**, à l'inauguration de l'unité de méthanisation de Lescogan à **Beuzec-Cap-Sizun**, à l'Assemblée Générale de l'association bretonne des entreprises agroalimentaires, à l'inauguration de l'espace funéraire de Kerlavar à **Plonéour-Lanvern**,...



Inauguration de la maison de l'enfance-bibliothèque de Landudec : un équipement au service de la population, un soutien à hauteur de 14 000 € de ma réserve parlementaire.

ET BIENTÔT...

- **Débat d'orientation sur les finances publiques**
- **Projet de loi relatif à la réforme de l'asile**



CONTACT : Résidence Pierre Pichavant

12 rue du Prat - 29120 PONT-L'ABBE

Tél. : 02 98 82 31 68 / Fax : 02 98 87 31 08

annick.leloch.deputee@orange.fr / annickleloch.com

Sur Twitter : @annick_leloch

MES COLLABORATRICES

En circonscription : Guénaëlle MARC / Anna FILY

Anne LOZACHMEUR

A l'Assemblée Nationale : Laure DUBUET—ROUTIER